



Faites-vous dépister :
Découvrez le cancer du
côlon le plus tôt possible





Un dépistage régulier et un suivi rapide peuvent prévenir le cancer du côlon ou permettre de le détecter à un stade précoce.

Le cancer du côlon (ou cancer colorectal) se développe dans le gros intestin (côlon) ou



le rectum, et il est la principale cause de mortalité par cancer chez les New-Yorkais.

Heureusement, les tests de routine contribuent à sa prévention et à sa détection précoce, lorsque le traitement est généralement le plus efficace.

De nombreuses personnes devraient se faire dépister dès l'âge de 45 ans. Les personnes à risque accru peuvent avoir besoin de commencer plus tôt.

Il existe plusieurs méthodes de dépistage du cancer du côlon. Les coloscopies permettent aux prestataires de soins de santé de détecter et de retirer les polypes (excroissances) du côlon ou du rectum pour prévenir le cancer. D'autres méthodes (par exemple, l'analyse de selles) nécessitent une coloscopie de suivi chez les personnes dont le dépistage est positif.



Parlez avec votre prestataire de soins de santé des options de dépistage.

N'oubliez pas de poser les questions suivantes :

- **Quand devrais-je commencer à me faire dépister pour le cancer du côlon ?**
- **Suis-je à risque si un membre de ma famille a eu le cancer du côlon ou des polypes ? Devrais-je me faire dépister pour le cancer du côlon plus tôt que les autres ?**
- **La coloscopie est-elle la seule option de dépistage ?**
- **Comment puis-je savoir quelle option de dépistage est la plus adaptée à ma situation ?**
- **Avez-vous de la documentation éducative, comme des brochures ou des prospectus, rédigés dans ma langue ?**
- **Le dépistage du cancer du côlon est-il couvert par mon assurance ?**



Pensez à réaliser un suivi !

Après votre dépistage, demandez à votre prestataire de soins de santé quand vous devriez procéder à votre prochain dépistage du cancer du côlon.



Parlez avec votre prestataire de soins de santé de vos facteurs de risque.

Un dépistage précoce peut être nécessaire si vous avez :



- des antécédents familiaux de cancer du côlon ou de polypes précancéreux ;
- certains problèmes de santé héréditaires, comme la polypose adénomateuse familiale (familial adenomatous polyposis, FAP) ou le cancer colorectal héréditaire sans polypose (hereditary nonpolyposis colorectal cancer, HNPCC), également appelé syndrome de Lynch ;
- une colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Vous pouvez également présenter un risque accru si vous avez :

- un problème d'obésité ;
 - l'habitude de fumer.
-



Autres façons de réduire votre risque :

- Maintenez un poids sain et soyez physiquement actif.
- Mangez moins de viande transformée (comme le bacon, les hot dogs ou la charcuterie).
- Si vous fumez, établissez un plan pour arrêter. Pour obtenir de l'aide pour arrêter, appelez le **311** ou consultez [nyc.gov/nycquits](https://www.nyc.gov/nycquits).
- La consommation d'alcool peut augmenter votre risque de cancer du côlon. Réduisez votre consommation en quantité et en fréquence. Consultez [nyc.gov/health](https://www.nyc.gov/health) et recherchez « **alcohol and health** » (**alcool et santé**) pour plus d'informations et de ressources.





Les étapes du dépistage du cancer du côlon

Étape Une



Obtenez une assurance

Si vous n'avez pas d'assurance, vous avez peut-être droit à une couverture gratuite ou à moindre coût. Appelez le 347 665 0214 ou envoyez le texte **COVEREDNYC** au 55676 pour bénéficier d'une assistance gratuite à la souscription. Pour en savoir plus sur les dépistages gratuits ou à moindre coût, consultez le site nyc.gov/health/coloncancer et voyez « Payment » (paiement) sous la section « Screening » (dépistage).

Si vous ne pouvez pas obtenir d'assurance, ou si votre assurance ne couvre pas le dépistage, d'autres options s'offrent à vous. Appelez le **311** ou le 844 692 4692 pour être mis en contact avec un établissement du **NYC Health + Hospitals**. Vous pouvez également contacter le **New York State Cancer Services Program** (Programme de services contre le cancer de l'État de New York), qui offre des dépistages de cancer du côlon aux New-Yorkais non assurés âgés de 45 à 75 ans.

Étape Deux



Parlez-en avec votre prestataire de soins de santé

Demandez à votre prestataire de soins de santé :

- Quel est votre risque individuel de cancer du côlon ?
- Quelles sont vos options de dépistage, y compris le processus, les avantages et les risques de chaque option ?

Étape Trois



Faites-vous dépister et assurez un suivi

Un dépistage régulier et un suivi rapide peuvent prévenir le cancer du côlon ou permettre de le détecter à un stade précoce. N'oubliez pas de demander à votre prestataire de soins de santé quand vous devez faire votre prochain dépistage.

* La plupart des polices d'assurance, y compris Medicaid et Medicare, couvrent les dépistages du cancer du côlon. Cependant, la couverture peut varier. Renseignez-vous sur la couverture auprès de votre prestataire de soins de santé et de votre assureur avant de procéder à votre test de dépistage.

Pour de plus amples
renseignements, visitez le site
nyc.gov/health/coloncancer.